

## Laval théologique et philosophique



### LEJEUNE, Michel, ROSEMANN, Philipp W., ed., *Business Ethics in the African Context Today*

Michel Dion

Volume 54, Number 3, octobre 1998

De la libération. Philosophies et théologies de la libération

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/401198ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/401198ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dion, M. (1998). Review of [LEJEUNE, Michel, ROSEMANN, Philipp W., ed., *Business Ethics in the African Context Today*]. *Laval théologique et philosophique*, 54(3), 628–630. <https://doi.org/10.7202/401198ar>

philosophique de base, mais aussi au philosophe qui va y trouver un instrument de travail et d'enseignement fort utile.

François NAULT  
*Université Laval, Québec*  
*Université du Québec à Chicoutimi*

Samuel IJSELING, **Mimesis : On Appearing and Being**. Traduction par H. IJsseling et J. Bloechl, Kampen, Kok Pharos Publishing House, 1997, 77 pages.

Cet ouvrage constitue la traduction d'une étude parue originairement en néerlandais en 1990. Spécialiste de Martin Heidegger et de la pensée française contemporaine, l'auteur propose un examen du concept de *mimēsis* et du champ problématique qui lui est sous-jacent. Après avoir brièvement évoqué les questions entourant la traduction du terme grec *mimēsis* — entre autres tout ce qui concerne le recours au mot latin *imitatio* —, l'auteur insiste sur l'extension très large de la réflexion mimétique : provenant du monde de la musique et de l'art, la notion de *mimēsis* a été intégrée à une théorie du drame, de la littérature et des arts visuels, pour enfin servir à une théorie du langage, de l'éducation et de la culture. Il va de soi qu'une telle extension du concept a pour répondant la grande diversité des traitements dont il a été l'objet depuis les Grecs. En partant de différents problèmes ou motifs philosophiques, qu'ils soient traditionnels (par exemple, la question de la vérité) ou contemporains (par exemple, la notion d'intertextualité), l'auteur propose un survol des principales théories mimétiques : à partir de Platon, Aristote et les Sophistes jusqu'aux penseurs français contemporains (R. Girard, G. Deleuze, J. Derrida, Ph. Lacoue-Labarthe, E. Escoubas), en passant par Kant, Hegel, Nietzsche et Freud.

La force et l'intérêt d'un tel exercice de synthèse ont pour contrepartie la superficialité des analyses, dont l'auteur a d'ailleurs le mérite de rappeler lui-même le caractère schématique. Ces difficultés sont cependant évitées en ce qui concerne la pensée de Heidegger, à laquelle est consacré un chapitre entier.

S'il est permis de contester l'idée (avancée en quatrième de couverture) suivant laquelle on serait en présence d'une « interprétation *originale* de la *mimēsis* », cette étude parvient néanmoins à montrer l'importance de la notion de *mimēsis* et à dégager les principaux enjeux — théoriques, esthétiques mais aussi éthiques — qui président à l'élaboration et au choix d'une mimétologie.

François NAULT  
*Université Laval, Québec*  
*Université du Québec à Chicoutimi*

Michel LEJEUNE, Philipp W. ROSEMAN, éd., **Business Ethics in the African Context Today**. Kampala, Nkozi Uganda Martyrs University Press (coll. « UMU Studies in Contemporary Africa », 1), 1996, 192 pages.

Ce volume contient les Actes d'un colloque portant le même titre et tenu à l'Uganda Martyrs University du 9 au 12 septembre 1996. Il se présente comme devant discuter de différents aspects de l'éthique des affaires dans l'Afrique contemporaine, et particulièrement en Ouganda (p. 8). Ce qui surprend tout le long du volume, c'est qu'une place primordiale est attribuée à la situation de l'Ouganda ; l'éthique des affaires n'est donc pas présentée pour l'ensemble du continent africain. Aucune distinction n'est d'ailleurs faite entre les développements de l'éthique des affaires en Afri-

que du Nord (particulièrement au Maroc) et en Afrique occidentale (en particulier, Mali et Côte d'Ivoire). Tout juste quelques brefs passages traitant de la situation en Afrique du Sud. Trop peu pour que le titre de l'ouvrage soit représentatif de son contenu.

Le volume comporte deux parties : l'une sur les fondements et l'autre sur les applications. La moitié de l'ouvrage comprend ainsi des articles qui proposent les fondements de l'éthique des affaires, mais sans aucune application au contexte africain ; de plus, dans les chapitres de la seconde partie, il n'est jamais fait référence à un concept ou à une idée développée dans les chapitres de la première partie portant sur les fondements de l'éthique des affaires. Nous avons ainsi un ouvrage dont toute la première partie, bien qu'intéressante en elle-même, est peu pertinente étant donné le titre et le but de l'ouvrage.

Première partie de l'ouvrage sur les fondements. Dans son article sur la contribution du théologien à l'éthique des affaires, Johan Verstraeten (Katholieke Universiteit Leuven, Belgique) se réfère, à juste titre, tant à des auteurs de la Réforme qu'à Max Weber qui en critiqua l'apport dans la naissance et le développement du capitalisme. Il se réfère aussi au gouffre qui sépare Michael Novak et la théologie de la libération. Cependant, il attribue le fondement de l'éthique des affaires aux États-Unis à Richard De George (Université du Kansas, États-Unis), ce qui est loin d'être prouvé historiquement, bien que cet auteur soit l'un des plus importants en éthique des affaires aux États-Unis. Raymond Baumhart, de Chicago, semble avoir été parmi les premiers qui ont publié des études empiriques sur les préoccupations éthiques des dirigeants au début des années 1960. Par ailleurs, le texte d'Anton Losinger (Université de Bonn, Allemagne), sur les implications éthiques de l'ordre économique, établit fort bien les diverses conséquences éthiques d'une pure économie de marché, d'une économie centralisée et d'une économie sociale de marché. Enfin, Deirdre Carabine (Uganda Martyrs University) montre clairement les défis relatifs à l'enseignement de l'éthique appliquée : d'abord apprendre les arguments fondamentaux des théories éthiques d'importance majeure, ensuite apprendre comment les appliquer à des situations de la vie quotidienne, enfin apprendre comment choisir entre des théories conflictuelles (p. 82). Il utilise amplement Platon et Socrate pour expliquer le processus de l'agir moral.

Seconde partie de l'ouvrage sur les applications. La difficulté des textes de cette partie tient au fait qu'on nous annonce des applications des fondements de l'éthique des affaires au contexte africain, en sous-entendant que nous y trouverons des illustrations dans certaines parties du continent africain, et qu'en fait on parle trop souvent de la « culture africaine » comme si elle constituait un tout homogène. La culture africaine est multiforme, plurielle, de sorte qu'il est bien difficile d'en tirer certaines valeurs et normes de comportement, certaines représentations, certains modes d'expression et d'action (la culture selon Ladrière) qui s'appliqueraient à tous les pays de l'Afrique. L'impassé de la définition de valeurs transcontinentales a été identifiée depuis belle lurette, entre autres en Asie via la prétention de l'existence de « valeurs asiatiques ». Par ailleurs, John Mary Waliggo (Uganda National Diocesan Priests Association) signe un texte très éclairant sur les différentes responsabilités face au phénomène de la corruption en Afrique. Il y souligne bien la responsabilité du corrupteur tout autant que celle des corrompus. Il illustre les causes et les effets de la corruption sur le développement humain et économique en Afrique. Il semble, comme d'autres auteurs de l'ouvrage, miser beaucoup d'espoir sur la Coalition contre la corruption dans les affaires internationales, nommée « Transparency International » (dont le siège social est à Berlin, Allemagne) et dont l'index de la corruption, de plus en plus une source d'orgueil pour les pays supposément les moins corrompus (selon cet index) n'est fondé que sur les « perceptions qu'ont les gens d'affaires du niveau de corruption dans les entreprises de leur propre pays » ! Approche subjective s'il en est une, mais indicative tout de même d'une réalité potentielle.

Enfin, le texte de Margaret B. Sentamu-Masagazi (Uganda Management Institute School of Journalism) portant sur la situation des femmes d'affaires en Afrique pose très bien le problème dans ses dimensions sociales, culturelles, structurelles, quoique, comme les autres auteurs de la seconde partie, elle s'en tienne trop à la situation en Ouganda.

Somme toute, un volume qui nous laisse insatisfait, par rapport à ce qu'il nous proposait au départ. La seconde partie de l'ouvrage vient pourtant « racheter » la démarche entreprise, en donnant quelques pistes de réflexion d'éthique des affaires en contexte ougandais, pistes qu'il faudrait davantage élargir au reste du continent africain.

Michel DION  
*Université de Sherbrooke*

Emmanuel LÉVINAS, **Transcendance et Intelligibilité**. Suivi d'un entretien. Genève, Éditions Labor et Fides (coll. « Autres Temps », 4), 1996, 69 pages ; Paul RICŒUR, **Le Mal. Un défi à la philosophie et à la théologie**. Genève, Éditions Labor et Fides (coll. « Autres Temps », 5), 1996, 45 pages.

Il est question ici de présenter la collection *Autres Temps* dirigée, chez Labor et Fides, par Pierre-Olivier Monteil, de même que deux conférences rééditées chez cet éditeur genevois. On lira en présentation qu'il s'agit d'une « collection d'essais, de style plutôt philosophique mais sans exclusive, que n'effraie pas le mélange des genres, des disciplines [...] ». Qui plus est, on entend en cela des « livres de traverse, de frontière, pour former un paysage affranchi de dogmes, où attester nos convictions, argumenter nos actions, habiter autrement le temps qui nous est donné ».

Lévinas a prononcé sa conférence « traitant de l'intelligibilité du Transcendant » en 1983. En onze petites sections, l'auteur propose une réflexion sur les limites d'une approche de la Transcendance par le savoir ; c'est-à-dire par ce qu'il qualifie comme une « phénoménologie de l'immanence » où la « présence », en tant qu'« apparaître », ramène tout à la représentation. Puisque le savoir « se présente » comme une relation adéquate, une correspondance qui intègre l'Autre au Même, le dépouillant ainsi de son étrangeté, l'auteur entend plutôt ouvrir la voie à une pensée qui procède autrement que selon le savoir. Certes fasciné par ce que Descartes avait appelé « l'idée d'infini en nous », qui « penserait en quelque façon au-delà de ce qu'elle pense » (p. 23-24), Lévinas estime qu'on en trouverait trace dans la « socialité » entendue comme une « *relation avec l'autre* [homme] *comme tel*, et non pas avec l'autre, pure partie du monde » (p. 27). En fin de compte, l'humanité « comprise comme théologie », puisque le psychisme humain est « originellement » théologique, offrirait une alternative dont on ne saurait faire l'économie, à l'heure où l'humanité semble inapte à entendre le son silencieux de l'Infini, voire l'intelligibilité du Transcendant.

Quant à l'entretien, il met en scène des proches qui abordent des préoccupations confessionnelles. Nous signalons au passage : le sens de la Révélation (M. Feassler) ; le double mouvement d'écriture de Lévinas, « l'un qui se propose de transcrire en langage grec le sens du message biblique [...] L'autre [qui semble] subvertir le langage philosophique en y introduisant des notions bibliques » (D. Banon) ; la prophétie en ses acceptions temporelle et religieuse (J. Halpérin) ; la parenté possible entre les religions juive et chrétienne (G. Dufour, J. Borel). Il faut certes retenir de cet entretien la place accordée à la kénose qui, acceptée par Lévinas (p. 57 et 60), s'avère peut-être le plus précieux point de rencontre entre ces deux confessions.